

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le huit du mois d'octobre 2024, s'est réuni au Palais des Congrès de DIGNE-LES-BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Année 2024
Séance du 15 octobre 2024

N°31

**Objet : Reconstitution de
l'Observatoire national
photographique du paysage
Duyes-Bléone – Demande de
subvention auprès de la DREAL
PACA**

Est nommé secrétaire de séance : Patrick VIVOS

Étaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne (à partir du rapport n°5), ARENA Antoine (jusqu'au rapport n°27), AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BELMONTE Sylvie, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles, COCHET Brigitte, COMTE Jean-Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DE SOUZA Benoit, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michèle, JOVES Marc, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MULLER Emmanuel (jusqu'au rapport n° 35), OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SEJOURNE Daniel, SERY Marie José, SEVENIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas (à partir du rapport n°5), VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Étaient suppléés :

AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir à MANENT Michel
SAVORNIN Béatrice a donné pouvoir à GRANOUX Nellie

Étaient représentés :

BENOIT Gérard a donné pouvoir à VILLARD René
BONNAFOUX Jeanine a donné pouvoir à DOMINICI Pascale
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas (à partir du rapport n° 5)
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
GONCALVES Gilles a donné pouvoir à PEREIRA Georges
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MOULARD Damien a donné pouvoir à SERY Marie-José
PIERI Bernard a donné pouvoir à KUHN Francis
SANCHEZ Pierre Bernard a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
SOLTANI Boulares a donné pouvoir à BLANC Michel
TOUSSAINT Carole a donné pouvoir à BONDIL Marc

Étaient excusés :

AUZET Guy, BALIQUE François, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, BOGHOSSIAN Alex, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, ISOARD Christian, LAQUET Laura, PAUL Gilles, REBOUL Childéric, RICHAUD Véronique, RISSO Gilbert, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

Madame COSSERAT Sandrine, rapporteur, expose ce qui suit :

Sur un appel à projet du Ministère de l'environnement au début des années 1990, l'Observatoire National Photographique du Paysage des Duyes-Bléone a été porté à partir de 1996 par l'ex Communauté de communes des Duyes et Bléone. Il existe seulement deux observatoires nationaux des paysages en région PACA : celui de l'Arbois dans les Bouches-du-Rhône et celui des Duyes-Bléone.

Un tel observatoire a pour principale fonction la collecte, le traitement, l'interprétation, l'analyse et la valorisation des données photographiques, pour tracer la mémoire du territoire en termes de paysages, révéler les enjeux locaux et questionner les élus, les acteurs et les habitants du territoire sur l'évolution des espaces qui les entourent (urbanisation, déprise agricole, conquête d'espaces naturels, changement climatique...).

La production de séries photographiques nécessaires à la connaissance des paysages est également utilisée dans le cadre d'actions d'animation, pédagogiques et de sensibilisation auprès de différents publics pour expliciter les phénomènes de changement observés, anticiper des tendances et participer à la définition de mesures d'adaptation et de transition.

Au total sept campagnes photographiques ont été menées tous les 3 à 4 ans entre 1996 et 2019 sur une quarantaine de sites de la vallée des Duyes et de la basse Bléone. Toutes ces sessions ont été conduites par le même photographe, Gilbert Fastenaekens, reconnu à l'échelle internationale pour ces travaux photographiques.

Par délibération n°39 du 28 février 2020, il a été voté la valorisation de cet observatoire à travers la réalisation d'une exposition itinérante inaugurée il y a un an à Thoard dans le cadre du festival Inventerre. Après un passage par la médiathèque intercommunale François Mitterrand fin 2023, cette exposition numérique est actuellement visible au musée promenade de Digne-les-Bains.

La dernière reconduction de l'OPP Duyes Bléone a été votée le 14 novembre 2018 (délibération n°19) pour la campagne 2019. Depuis, plus aucune reconduction n'a été menée et la DREAL PACA propose de financer une 8^{ème} campagne en 2025.

Afin de pouvoir reconduire la campagne photographique dont le coût prévisionnel s'élève à 13.000,00 € TTC, il est proposé de solliciter le soutien de la DREAL PACA selon le plan de financement suivant :

- Dispositif Observatoire photographique des paysages (Fonds DREAL 77 %) :
10 000,00 €
- Autofinancement PAA (23 %) :
3 000,00 €

Il vous est demandé :

- D'approuver la reconduction de l'Observatoire National Photographique du Paysage Duyes-Bléone,
- D'approuver l'opération et son plan de financement pour un montant total de 13 000 € T.T.C,
- D'autoriser la Présidente à solliciter la subvention correspondante auprès de la DREAL PACA et à engager toutes les démarches afférentes à cette décision.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées
A l'unanimité
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Patrick VIVOS

PUBLIE LE :

05 NOV. 2024

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20241015-31_15102024